

## ÉTABLIR UNE CARTOGRAPHIE DES ACTEURS

15/11/2023

**Vous êtes en train d'élaborer un plan, un programme ou un projet et vous souhaitez identifier l'ensemble des acteurs impliqués ?**

**Cette fiche propose une méthode permettant d'identifier, de décrire et de classer les différents acteurs impliqués au sein d'une politique publique.**

### 1. Une cartographie des acteurs, c'est quoi ?

La cartographie des acteurs a pour objectif de permettre l'identification et une première catégorisation de l'ensemble des parties prenantes pertinentes pour la mesure ou la politique évaluée.

### 2. Comment construire une cartographie des acteurs ?

#### 2.1. Identification des acteurs

En termes d'identification, il existe plusieurs approches (Andersen et al., 2021) :

- L'analyse des parties prenantes, basée sur une recherche documentaire. Dans ce cadre, le critère principal de sélection est la participation au débat public.
- La conomination, durant laquelle les acteurs déjà identifiés suggèrent la prise en compte d'autres acteurs.
- L'approche « CQI » (Critères / Quotas / Individus) qui définit d'abord des critères et des quotas de participants, avant d'identifier des individus.

Dans cette fiche, l'approche présentée est hybride, mobilisant une approche par critères soutenue par une approche de conomination. Des quotas peuvent être prévus dans certains cas, en fonction des besoins.

L'identification par critères peut dès lors se baser sur les critères de sélection suivants :

- La participation au débat public sur le sujet (ex. : dans les médias).
- La possibilité d'un impact de la mesure sur l'acteur identifié. Cet impact peut être attendu ou non ; on distingue dans ce cadre les publics-cibles des publics touchés (mais non visés par la politique). Cet impact peut aussi être positif ou négatif pour les acteurs en question, distinguant ainsi les publics bénéficiaires des publics lésés par une politique publique.

En fonction des besoins, un filtre géographique peut être appliqué (ex. : acteurs belges uniquement).

Différents types d'acteurs peuvent être identifiés, selon les catégories suivantes :

- Organisations politiques (ex. : cabinets ministériels, partis politiques).
- Administrations et organisations publiques (ex. : SPW, UAP, autres entités publiques locales, régionales, communautaires, fédérales ou internationales).
- Organisations représentatives d'un groupe social ou d'un secteur (ex. : syndicats, fédérations patronales, fédérations sectorielles, autres fédérations d'employeurs, mutualités, fédérations d'associations ou de communes, etc.).
- Experts académiques.

Pour soutenir le processus d'identification des acteurs, il est possible de s'appuyer sur plusieurs sources :

- Les informations transmises par les acteurs de la politique.
- La revue de la littérature, pouvant lister des cartographies réalisées dans des secteurs similaires, notamment dans le cadre d'une évaluation participative, ou identifiant les différents publics impactés par la mesure.
- Une analyse systémique des impacts potentiels (ex. : au regard de l'ensemble des compétences de la Wallonie) afin d'identifier des acteurs dans des secteurs qui n'avaient pas été initialement considérés

Pour structurer la cartographie, les parties prenantes sont compilées dans un tableau, en précisant différentes informations :

Organisation	Contact(s)	Fonction(s)	Catégorie d'acteurs	Lien(s) à la mesure	Lien(s) à d'autres acteurs
--------------	------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------------

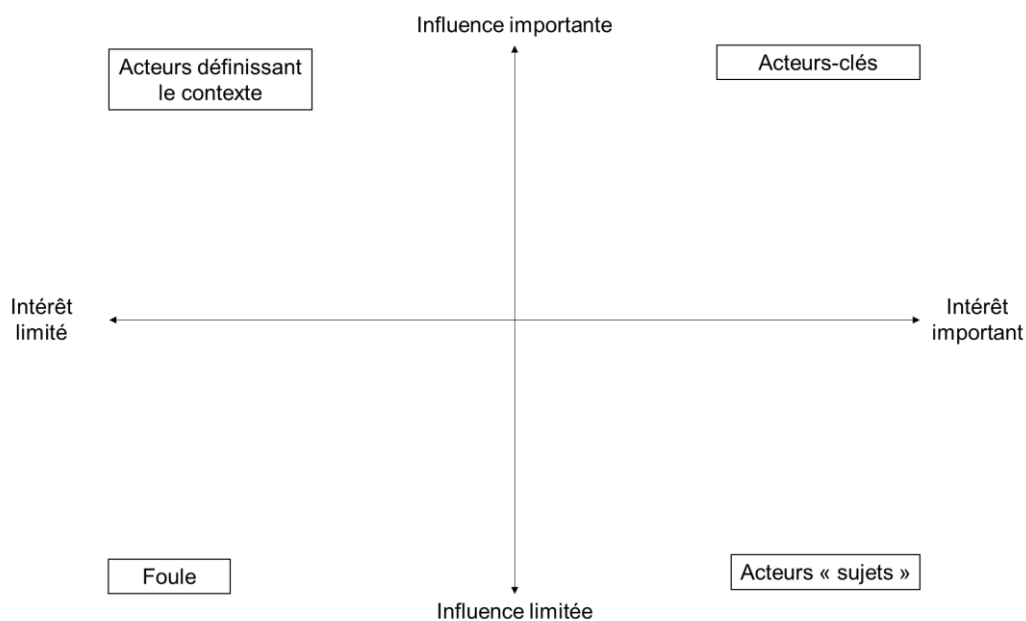
## 2.2. Catégorisation des acteurs

Une fois identifié, les acteurs peuvent être classés au sein d'une matrice à double entrée considérant l'influence sur et l'intérêt pour la thématique. Ainsi, quatre catégories peuvent être définies :

- Les **acteurs-clés**, influents et directement intéressés par la thématique. On y retrouve généralement les acteurs politiques en charge de la matière, les administrations ainsi que les partenaires sociaux.
- Les **acteurs définissant le contexte**, sans intérêt immédiat pour la thématique mais disposant d'une certaine capacité d'influence. Les acteurs politiques (cabinets moins concernés par la matière et bureaux d'étude des partis politiques) et certaines administrations font partie de cette catégorie.
- Les **acteurs « sujets »**, disposant d'un intérêt important pour la matière dont le pouvoir de décision est plus limité. Il s'agit notamment d'une série de fédérations sectorielles, d'acteurs issus du monde académique, d'organisations non gouvernementales en lien avec l'environnement, d'organisations représentant les consommateurs, etc. Elle inclut également certaines organisations publiques dont le rôle est lié à la production de connaissance et au conseil plus qu'à la mise en place de nouvelles politiques.
- Les acteurs peu intéressés et peu influents, qui constitue la **foule**. Il s'agit régulièrement d'acteurs individuels.

La catégorisation des acteurs est réalisée seule ou sur la base de discussions internes voire suite à l'apport d'experts-matières. Ceux-ci peuvent également jouer un rôle dans la priorisation des acteurs (*cf. infra*) ; dans ce cadre, il est important de choisir des experts d'horizons différents (universités, administrations, etc.).

Le schéma ci-dessous propose un modèle de matrice.



### 2.3. Points d'attention

Deux points d'attention sont à souligner dans un processus de cartographie comme décrit ci-avant :

- Il est difficile et chronophage que celle-ci soit exhaustive ; il est donc conseillé d'adopter une approche pragmatique dans son élaboration en se centrant sur les acteurs principaux et en groupant certains acteurs (ex. : syndicats, organisations environnementales).
- Le travail de catégorisation est un travail subjectif ; il est conseillé de le documenter pour permettre une discussion en toute transparence sur les choix qui ont été posés.

## 3. Quand et comment utiliser une cartographie des acteurs ?

Construire une cartographie des acteurs permet de mieux comprendre les acteurs pertinents pour une politique publique. Elle peut être établie au début d'une analyse d'impact (ou d'une étude) puis complétée au fil de l'avancement du projet (lectures, rencontres).

Une telle cartographie peut ainsi servir à différents moments dans le cadre d'une analyse d'impact ou de toute autre étude. Il s'agit par exemple de cas suivants :

1. **Revue systématique de la littérature** : la cartographie permet d'identifier les acteurs produisant de la connaissance sur le sujet et d'ajouter d'autres sources de documentation à la base existante.
2. **Identification des effets d'une politique** : la cartographie permet de l'approcher sous l'angle des acteurs concernés. Chaque acteur est ainsi passé en revue en questionnant les effets qui peuvent le concerner.
3. **Consultation des parties prenantes** : la cartographie permet de classer les parties prenantes liées à la thématique en fonction de leur intérêt et de leur capacité d'influence relativement au sujet traité. Cela peut faciliter le processus de priorisation des parties prenantes en vue d'entretiens individuels ou collectifs.
4. **Communication autour de l'analyse en cours** : l'identification du positionnement des acteurs permet de prioriser et d'organiser la communication envers ceux-ci.

D'autres utilisations peuvent dès lors être envisageables.

## RÉFÉRENCE

Andersen, P. D., Hansen, M., & Selin, C. (2021). Stakeholder inclusion in scenario planning—A review of European projects. *Technological Forecasting and Social Change*, 169, 120802. <https://doi.org/10.1016/j.techfore.2021.120802>